

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES ÉCOLES

COMPTE RENDU CCDE #7

Le mercredi 04 février 2026 – Salle de classe – école Les Prés 19h

En présence de :

- Julie Charles : Maire de Saint-Jeannet
- Céline Légal Rouger : Adjointe au Maire déléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine et à l'enfance – jeunesse
- Sylvie Fabre : Conseillère municipale subdéléguée à la culture, au tourisme et au patrimoine
- Margot Guinheu : Adjointe au tissu associatif – Affaires sociales/Handicap – Adolescence
- Jennifer Sanga : Représentant de l'école « La Ferrage »
- Sarah Tenafer : Représentant de l'école « La Ferrage »
- Laetitia Marty : Représentante de l'école « Les Prés »
- Christelle Brice : Représentante de l'école « Les Prés »
- Tatiana Martin : Responsable du service Enfance – Jeunesse

Membres excusés :

- Anthony Borgia : Conseiller municipal délégué à la citoyenneté et aux conseils de quartier
- Alexane Miry : Représentante de l'école « Les Prés »
- Frédérique De Guio Merckx : Représentante du bureau APE « Les Prés »

Membres absents:

- Maïa Forget : Conseillère municipale
- Denis Soetens : Conseiller municipal

1 – L’historique du comité consultatif des écoles

Le comité a été créé le 10 mai 2023. 7 séances se sont tenues depuis sa création entre 2023 et 2026.

La mise en place des comités a commencé avec un taux de participants importants mais qui a décliné au fil des séances.

L’idée de la reconduction de ce dispositif nécessitera de relancer une dynamique afin de remobiliser les différents acteurs.

Quelques décisions prises lors de ces différents comités :

- Modification des horaires du périscolaire notamment les ouvertures et fermetures du portail des accueils du soir
- Validation des séjours et mini-séjours
- Discussion des modalités d’autorisation concernant le droit à l’image lors des manifestations
- Discussion sur l’organisation des accueils et des activités périscolaires
- Préparation des kermesses et divers évènements
- Travail sur les nouveaux règlements intérieurs et tarifications (ACM et périscolaires).

2 – Restauration scolaire

Ce sujet a généré des remontées négatives ces derniers mois de la part des enfants, des parents mais aussi des agents de la commune.

La responsable logistique en présence de Madame Le Maire et de l’élue à l’enfance-jeunesse a convoqué le responsable de la société de restauration.

Suite à ce rendez-vous, il est à noter une amélioration de la qualité des repas depuis la rentrée de janvier.

Le marché de restauration avec cette société se termine en février 2027.

Prochainement la commune débutera le travail sur la rédaction du cahier des charges afin d’ouvrir un nouvel appel d’offre. Ce cahier des charges sera présenté en comité consultatif.

Pas de « rab » pour les enfants : Il est expliqué que cela est possible sur les accompagnements principalement, malheureusement ce n’est pas ce que les enfants préfèrent.

Horaires des commissions des menus : L'école « La Ferrage » relève une difficulté pour pouvoir y assister car l'horaire de 17h semble trop tôt. Cette demande de modification d'horaire avait été faite par les parents d'élèves. A modifier pour le futur.

Future cuisine centrale : sur la commune de Carros, projet en cours.

Les serviettes en tissu : cette initiative de la commune ne fonctionne malheureusement pas très bien sur les écoles élémentaires. Un retour en arrière serait dommage. Le sujet sera abordé aux prochains conseils d'école, afin d'impliquer les équipes enseignantes dans ce projet et trouver une solution « viable ».

3 – Les manifestations

Le carnaval : organisé par le service culture aura lieu le samedi 7 mars et sera reporté au 14 mars en cas de pluie. Le thème sera « la mer ». Les APE des 2 groupes scolaires seront réunies afin de gérer la buvette et en partager les bénéfices.

Les kermesses : pour l'école de « Le Ferrage » aura lieu le 19 juin et pour l'école « Les Près » le 26 juin.

L'APE « Lei pitchouns les Près » très enthousiaste à l'idée proposée par la responsable enfance-jeunesse, de faire participer les équipes périscolaires aux kermesses souhaite valider l'idée.

Une réunion prochaine avec les équipes périscolaires portera sur les idées, après validation de l'élue référente les idées seront exposées et proposées aux APE.

Le spectacle de l'association AD4U du périscolaire « Les Près » aura lieu le vendredi 12 juin.

5 – Projet parentalité

Cette action portée par la commune et soutenue par la CAF mérite que l'on pose une réflexion sur la manière de communiquer sur ces rencontres mais aussi sur le format et les intervenants présents. La participation des familles étant faible.

6 – Questions diverses

** Les rencontres sportives inter-périscolaires seront-elles reconduites cette année ? Oui.*

* *Comment se passe la distribution de pain à l'accueil du soir ?* Cela n'est pas une obligation. S'il reste du pain du repas de midi, il peut être proposé aux enfants lors du goûter mais cela reste « un plus ».

7 – Autres points abordés

Les parents d'élève de l'école « Les Près » félicitent la mise en place d'une activité danse sur le temps de la pause méridienne. Pourquoi pas prévoir un spectacle pour la kermesse ?

Certaines activités extrascolaires proposées sur les temps périscolaires du soir ne seront pas reconduites pour le second semestre, faute d'inscription.

La question se pose sur la raison de cette situation.

Les parents font remonter l'augmentation de la tarification ou encore les cours annulés sans report de date.

La commune ne fait que prêter des locaux et ne peut intervenir sur ce sujet.

8 – Date du prochain comité

Les élections municipales étant en mars, il n'est pas fixé de date pour le prochain comité.